

## **Pour la protection de l'environnement: Migros étend l'obligation de paiement de ses sacs en plastique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020**

**Afin de continuer à réduire le volume des déchets en plastique, l'obligation de paiement ne concernera plus les seuls sacs proposés aux caisses des supermarchés, mais aussi les cabas jusqu'alors distribués gratuitement dans les marchés spécialisés et établissements de restauration Migros. Le groupe Migros appliquera cette nouvelle mesure dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

Depuis son introduction, la vente des sacs en plastique jetables aux caisses des supermarchés a entraîné une baisse de 83% de leur consommation chez Migros. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les cabas réutilisables en plastique, gratuits jusqu'ici, deviendront eux aussi payants. Ces derniers sont en plastique recyclé depuis un certain temps déjà.

Cette mesure s'appliquera dans les marchés spécialisés Migros tels que SportXX, melectronics, Do It + Garden et micasa ainsi que dans les entreprises commerciales telles qu'Ex Libris ou Digitec Galaxus. Selon leur taille, les sacs seront facturés entre 5 et 50 centimes. Par ailleurs, les Restaurants et Take Away Migros ne distribueront plus, eux non plus, de sacs en plastique gratuits.

Cette initiative s'appuie sur une décision du secteur du commerce de détail préconisant d'élargir aux sacs en plastique réutilisables l'accord de branche sur les sacs jetables existant depuis 2016 (cf. communiqué de presse de la CI Commerce de détail et de la Swiss Retail Federation du 23.10.2019).

Après le formidable succès de l'introduction de la vente des sacs en plastique jetables, Migros et l'ensemble du secteur poursuivent sur leur lancée. Migros est convaincue que la mise en œuvre rapide de cet accord de branche reposant sur le volontariat permettra de réduire la consommation de plastique jetable. La clientèle conserve sa liberté de choix, mais est incitée à utiliser plusieurs fois les sacs en plastique.

Une photo imprimable peut être téléchargée sous le lien suivant:

<http://media.migros.ch/images/2019/Melectronics-Plastiksack-1.jpg>

<http://media.migros.ch/images/2019/Melectronics-Plastiksack-2.jpg>

Zurich, le 23 octobre 2019

### **Contact avec les médias Fédération des coopératives Migros:**

Tristan Cerf, porte-parole FCM tél. 058 570 38 20, [Tristan.cerf@mgb.ch](mailto:Tristan.cerf@mgb.ch)

### **Complément d'information pour les clients:**

M-Infoline: tél. 0800 84 08 48